

CONCOURS NATIONAL PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES ET PARCOURS 2019

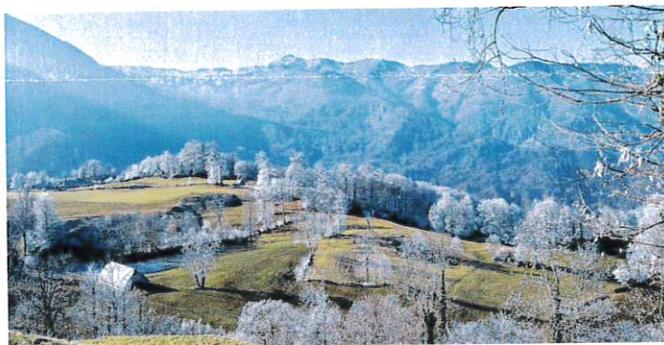


« Du Bas-Ossau à l'Ouzom, au pied des Pyrénées »

Organisé par la Chambre Départementale d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre du concours général agricole (Salon International de l'Agriculture)

Au pied des Pyrénées

Au pied des Pyrénées, des moraines glaciaires du bassin d'Arudy à l'oeil du Neez, des tourbières de Louvie-Juzon au bocage herbager de l'Ouzom, les communautés agropastorales ont construit un paysage bocager original, dédié à l'élevage des vaches et des brebis laitières. Entre sols profonds, zones humides ou au contraire séchantes, les éleveurs se sont adaptés à la diversité des milieux pour entretenir de formidables **richesses naturelles**.



Un concours pour faire reconnaître l'excellence des pratiques agropastorales



Ce concours récompense les pratiques qui permettent d'obtenir l'équilibre agro-écologique des prairies. **Vous avez des prairies non semées, riches en espèces végétales, pâturées**

ou fauchées, vous pouvez inscrire ces prairies.

Au service de la qualité des produits

Ce concours permet de faire le lien entre la qualité des prairies et la qualité des produits, car la diversité des plantes consommées par les animaux a des effets sur les **caractéristiques organoleptiques et nutritionnelles** des produits laitiers et carnés. Ce concours permet aussi de faire la promotion de nos produits, de vos produits.

Le jury : Les prairies sélectionnées seront visitées par le jury entre le 15 mai et le 1^{er} juin 2019. Le jury est composé d'un agronome (CA64), un naturaliste (CEN Aquitaine), un apiculteur (rucher école Béarn), une géographe (UPPA).

La remise des prix aura lieu le 20 octobre 2019 lors de la **Fête des Sonnailles à Arudy**, ou à la **mairie de la commune** hébergeant le lauréat du concours. Le premier prix est **un séjour de 2 jours à Paris pour 2 personnes** lors du prochain salon de l'agriculture à Paris en 2020, mais il y aura des prix pour tous les participants sélectionnés, en sus d'analyses fourragères offertes par la Chambre d'Agriculture.



► **QUI PEUT PARTICIPER ?** Tous les agriculteurs et éleveurs de :

L'Ouzom : Arthez-d'Asson, Asson, Bosdarros, Bruges-Capbis-Mifaget, Haut-de-Bosdarros,
Du Bas Ossau : Arudy, Bescat, Buzy, Castet, Izeste, Louvie-Juzon, Lys, Rébénacq,
Sainte-Colome et Sévignacq-Meyracq.

► **COMMENT PARTICIPER ?** Vous vous inscrivez, **avant le 10 mai**, auprès de :

- Marie-Claude Mareaux (Pau), au 06 24 42 59 54
- Jean-Marc Arranz (Saint Palais) au 07 77 34 38 69